

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 27 février au dimanche 5 mars 2023



POLICE
RIVIERA

237 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

103 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

8 jours de service
Cours de répétition



SDIS
RIVIERA

16 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Corsier-sur-Vevey



04.03.2023 – 1735 : accident avec dégâts matériels et ivresse, sous retrait de permis

Un automobiliste sous l'influence de l'alcool effectue une manœuvre de stationnement en marche-arrière sur l'avenue Reller, lorsqu'il percute une autre voiture. L'intéressé, qui se trouve sous une mesure de retrait de son permis de conduire, est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Un rapport d'accident est dressé par Police.

Troubles à la tranquillité publique

Le samedi 4 mars à 01h20, une présence policière est requise à l'avenue Reller, sur le parking d'un commerce, auprès d'un groupe de jeunes qui créent du scandale. Ils sont priés de quitter les lieux. L'un d'eux, qui se montre insultant, est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Peu après, à 02h30, cinq jeunes qui créent des nuisances sonores en parlant fort et en écoutant de la musique à l'arrêt de bus funiculaire sont interpellés. Deux faisaient partie du groupe précédemment rencontré à l'avenue Reller. Tous sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



Montreux



27.02.2023 – 0110 : troubles à la tranquillité publique – fermeture tardive d'un établissement public

Une présence policière est requise pour des nuisances sonores liées à de la musique émanant d'un établissement public de l'avenue des Alpes, lequel est encore ouvert, après l'heure de fermeture autorisée, avec une vingtaine de clients à l'intérieur. Le gérant est dénoncé pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

02.03.2023 – 1520 : élève-conductrice circulant seule

Une élève conductrice qui circule seule sur la rue du Théâtre à bord d'une voiture munie d'un « L » est interceptée par une patrouille de police. Son permis de conduire est saisi. Son époux, détenteur du véhicule, est avisé des faits. Dénonciation à l'autorité compétente.



03.03.2023 - 0105 : un restaurant envahi par la fumée en pleine nuit

Alors que de la fumée envahit la salle d'un restaurant du centre-ville, une quinzaine de pompiers se rend sur place avec cinq véhicules. Une équipe de porteurs d'appareils de protection respiratoire parvient à en trouver rapidement l'origine (une poubelle qui bouronne) et écarte tout risque de départ d'incendie. L'intervention se déroule en collaboration avec des patrouilles de Police Riviera et de la Police cantonale, ainsi qu'un équipage d'Ambulance Riviera en prévention.



03.03.2023 – 0950 : mendicité

Un homme s'adonnant à la mendicité est interpellé par une patrouille de police à l'avenue des Alpes. S'agissant d'un récidiviste, il est dénoncé à l'autorité compétente.

03.03.2023 – 2030 : possession de stupéfiants

En cours de patrouille pédestre au terrain de basket de la Ballallaz, les policiers procèdent au contrôle de 4 jeunes hommes. Il ressort que deux d'entre eux se trouvent en possession de produits stupéfiants. Ils sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure. Leurs parents sont avisés des faits.

Pollution sonore

Le samedi 4 mars à 20h40, un automobiliste à la conduite sportive est interpellé à l'avenue des Alpes par une patrouille de police et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Une heure plus tard, notre présence est requise au Parc Donner auprès d'un groupe de jeunes qui crient et circulent bruyamment avec des cyclomoteurs, en faisant des accélérations inutiles et des wheelings sur un terrain interdit à la circulation des deux-roues. Ils sont dénoncés à l'autorité compétente.



Vevey



04.03.2023 – 0015 : pollution sonore

Un automobiliste à la conduite sportive est interpellé à l'avenue de Gilamont et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

04.03.2023 – 1535 : mendicité

Une femme s'adonnant à la mendicité à la rue du Panorama est interpellée et dénoncée à l'autorité compétente par un policier.

Autres



En collaboration avec la section des samaritains de Vevey, quatre astreints de l'ORPC Riviera – Pays-d'Enhaut ont apporté un soutien administratif et logistique lors de la collecte de sang qui a eu lieu au Centre paroissial de Sainte Claire à Vevey, les 1^{er} et 2 mars 2023.



28.02.2023 - 1639 : accident impliquant une voiture électrique à Chexbres

Un accident de trois voitures, dont une électrique, se produit à l'entrée de l'autoroute de Chexbres. Alors que les ambulanciers prennent en charge les personnes blessées, une dizaine de pompiers du SDIS Riviera spécialisés en secours routier se rendent sur les lieux pour sécuriser les véhicules et notamment leurs batteries. La Gendarmerie et la Police Ouest Lavaux participent aussi aux opérations.

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
27.02.23	Chardonne, Rte de Bellevue	50 km/h	59 km/h	*	12	*
28.02.23	Brent, Rte de Brent	50 km/h	62 km/h	*	15	*
01.03.23	La Tour-de-Peilz, Av. Clos-d'Aubonne	30 km/h	39 km/h	*	20	*
02.03.23	Vevey, Rue de Fribourg	30 km/h	47 km/h	*	36	*
03.03.23	Corseaux, Rte de Lavaux	50 km/h	75 km/h	*	11	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	27'619	22	20	0.152 %